



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER FRONT-DE-SEINE

**JEUDI 23 JANVIER 2025**

---

**Le JEUDI 23 Janvier 2025 à 18h30, les Conseillers du quartier Front-de-Seine se sont réunis dans le Salon Ronsard, en l’Hôtel de Ville.**

### **Présents :**

**Élu :** Isabelle COVILLE, Adjointe déléguée du quartier Front-de-Seine

### **Conseillers de quartier :**

ADAMS Françoise, ANDRÉ Étienne, BELLAÏCHE Michèle, CHALAMET Guillaume, CHICKLI Christian, DERRIENNIC Joël, DESROUSSEAUX Fabienne, DI BLASI Robert, FRANÇOIS Chantal, GAUDIN Gurvan, LE BLAY Béatrice, LOMBARD Sébastien, MAZON Sébastien, PARISIS Patricia, PIETRI Marielle, PLASSARD Danielle, ROUAH Raphaël

**Absents excusés :** HUNDER Régine, MOTTIN Erick, NOËL Sylvie,

### **Absents :**

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

#### **1. Points relatifs à la Ville de Levallois**

- a. Projet inter-quartiers

#### **2. Points relatifs au quartier Front-de-Seine**

- a. Circulation – Stationnement
- b. Nuisances
- c. Végétalisation
- d. Solidarité et meilleure prise en charge des personnes âgées
- e. Suivi des animations dans le quartier Front-de-Seine

#### **3. Questions / Réponses**

#### **4. Clôture de la réunion et communication de la date de la prochaine séance.**

**Madame Isabelle COVILLE souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et introduit la séance.**

Monsieur Etienne André est désigné comme secrétaire de séance et gardien du temps.

## **1. Points relatifs à la Ville de Levallois**

### **a) Projet inter-quartiers**

Madame le Maire a pris connaissance des propositions de projets des 4 Conseils de quartier émis lors de la réunion en Inter-quartiers.

Ces derniers lui semblent intéressants ; ses choix se sont portés sur 3 d'entre eux, et voici ses retours :

#### **→ Les Olympiades, compétition inter-quartiers (proposé par le quartier Alsace)**

Proposition de mettre en place des équipes de quartier lors de l'événement "La Levalloisienne". En effet, si nous voyons qu'il y a une volonté d'organiser une compétition entre quartiers, nous pouvons développer cet événement.

Madame Coville est favorable à cette proposition de s'appuyer sur la Levalloisienne pour défendre les couleurs de son quartier. Organiser des équipes par quartier hors de ce cadre pourrait être également stimulant, en faisant des compétitions sportives par exemple (vélo,)

#### **→ Parcours "flânerie" (proposé par le quartier Alsace)**

Sujet à approfondir avec Xavier Théret, Directeur du Service des *Archives municipales*, qui organise déjà un parcours historique.

De par son expérience, il pourrait vous accompagner dans ce projet.

#### **→ Artistes amateurs dans la rue (proposé par le quartier Jean-Zay)**

Proposition de créer des œuvres éphémères.

Nous pourrions imaginer de le coupler avec le parcours "flânerie" afin d'y intégrer des œuvres éphémères.

Madame Coville propose de coupler les "flâneries" et les œuvres éphémères. Cela permettrait d'organiser une flânerie thématique intéressante.

## **Retour des Conseillers de quartier**

*Les Conseillers prennent bonne note de ces propositions.*

- *Quel est le calendrier pour ces trois projets ?*

Aucune date n'a pour le moment été arrêtée.

Nous attendons d'avoir le retour des autres Conseils de quartier sur les retours de Madame le Maire. Nous organiserons ensuite une réunion de travail en inter-quartiers.

- *La Ville organise déjà des déambulations historiques par le biais de Levallois Découvertes.*

Tout à fait. L'objectif est cependant différent. Ces flâneries seront ouvertes à tous mais pilotées par les Conseillers de quartier et les participants pourront ainsi découvrir d'autres quartiers que le leur.

- *Un Conseiller de quartier regrette que les propositions retenues ne soient pas davantage en lien avec la solidarité et que l'on ne se démarque pas des autres villes. Toutes les collectivités font des olympiades.*

Madame Coville prend note de ce retour mais rappelle que des actions sont entreprises par la Municipalité afin d'inviter les habitants à aller vers les autres et dans la durée, en particulier le dispositif de participation *L'Heure Citoyenne*, lancé fin 2024. [Une page y est dédiée](#) sur la Plateforme Participative de la ville, *Pensons ensemble Levallois*. On peut y trouver la liste des associations qui proposent des missions de bénévolat aux Levalloisiens et candidater directement en ligne sans inscription préalable à la Plateforme. Actuellement, 36 associations proposent des missions et 20 Levalloisiens se sont portés bénévoles.

Elle invite les Conseillers de quartier à se saisir de ce dispositif et à diffuser l'information autour d'eux et dans le quartier.

Par ailleurs, l'affirmation selon laquelle « toutes les collectivités font des olympiades » est inexacte. Cela reste sporadique.

## **2. Points relatifs au quartier Front-de-Seine**

### **a) Circulation – Stationnement**

#### **Circulation**

- Des actions pour le "Quai Charles Pasqua".

Pour information, ce sujet figurait déjà à l'ordre du jour de la [réunion précédente en octobre 2024 \(p7\)](#). Vous trouverez ci-après les questions des Conseillers et les réponses apportées par la Ville.

#### **Quai Charles-Pasqua :**

*« Comme vous le savez le Quai Charles-Pasqua est très emprunté par les cyclistes, conducteurs de trottinette et piétons tous les matins des jours ouvrés entre 8h et 10h.*

*La piste cyclable sauf erreur de ma part est empruntable uniquement à sens unique : Levallois vers Clichy, or de très nombreux cyclistes et conducteurs de trottinette l'empruntent dans le sens inverse, à savoir de Clichy vers Levallois. Ce qui engendre des problèmes de sécurité très importants, étant donné que les cyclistes et trottinettes se déplacent sur la voie piétons afin d'éviter une collision avec les véhicules venant en sens inverse, les piétons courant ainsi le risque de se faire heurter, voire renverser par ces derniers qui roulent bien souvent à vive allure !*

*Eu égard à cette situation qui présente des risques certains pour tous les utilisateurs de ce quai, quelles mesures /actions correctives peuvent être mises en place afin de réduire au maximum ces dangers ?*

### Réponses de la Ville :

Comme vous le savez sans doute, le quai Charles-Pasqua étant une voie départementale, il revient donc au Département de mener une opération d'aménagement.

Or, nous avons le plaisir de vous indiquer que nos équipes des Services techniques échangent actuellement avec celles du Département sur la création d'un aménagement cyclable sur le Pont de Levallois, et d'une modernisation de la piste cyclable du quai Charles-Pasqua.

Il y a quelques semaines, des propositions ont ainsi été présentées afin de créer, à terme, une piste cyclable bidirectionnelle sur ce quai, ainsi qu'une voie piétonne distincte. »

Une nouvelle proposition a même été présentée la semaine dernière, le sujet suit donc son cours. Ce sont des travaux d'envergure qui prennent nécessairement du temps.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous donner aujourd'hui une date de réalisation de ce projet, soyez en tout cas assurés que celui-ci est bien lancé, et que les discussions entre services vont se poursuivre, afin de mettre en œuvre l'aménagement le plus sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

- *Peut-on estimer que le tracé des pistes cyclables dans le territoire de levallois est finalisé ?*

Il n'est pour le moment pas envisagé de revoir les pistes, le tracé actuel convient aux besoins des usagers. Une seule rue, celle du Président Wilson, pourrait potentiellement être aménagée, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

### **b) Nuisances**

- *Le Bazar : nuisances récurrentes. Y a-t-il la possibilité en journée d'ouvrir les portes clôturant le passage sous les arcades, afin que les piétons puissent circuler jusqu'au bout sous ce passage, protégés des intempéries ?*

*Photos jointes ci-dessous :*

*1/ côté place M.J. Bassot*

*2/ côté Boulangerie Moulin du Farigou*



Le passage évoqué appartient au domaine privée et est sous la responsabilité du restaurant Le Bazar et de la copropriété. Il n'appartient donc pas à la Ville de prendre ce type de décision.

## Retour des Conseillers de quartier

- *Un Conseiller de quartier signale que ce passage est certes privatif mais qu'il est normalement possible de l'utiliser pour circuler.*

Madame Coville rappelle qu'à la suite de plaintes dues au bruit, le passage a été fermé par la copropriété

- *Un Conseiller de quartier remercie, au nom des copropriétaires de la Résidence rue Sisley, la Mairie pour son soutien dans leur plainte contre les nuisances sonores dues aux livraisons très tôt le matin. Il signale toutefois que les nuisances causées par les livraisons persistent.*

Merci de nous envoyer un mail à ce sujet à l'adresse [conseilsdequartier@ville-levallois.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-levallois.fr) .

## c) Végétalisation

- *Végétalisation de la rue Marcel-Cerdan.*

Ce sujet figurait à l'ordre du jour de la réunion précédente (p9-10) et il avait été annoncé que cette suggestion allait être étudiée par les services dédiés.

A la suite des arbitrages budgétaires 2025, il a été décidé que la rue Marcel-Cerdan ne fait pas partie des rues choisies. Il a été souhaité de travailler sur des rues moins végétalisées que la rue Marcel-Cerdan (qui bénéficie déjà d'arbres et de jardinières).

## d) Solidarité et meilleure prise en charge des SDF

*À ma connaissance, un centre d'hébergement pour SDF existait auparavant à Levallois, et il a été réaménagé pour accueillir les femmes victimes de violence. Je ne mets certainement pas en cause cette décision.*

*Cependant, quelles sont maintenant les solutions proposées par la Mairie pour prendre en charge les SDF ? Coïncidence ou pas, nous (résidents de la rue Paul Vaillant Couturier) subissons depuis plus de deux ans d'importantes nuisances liées à la présence de SDF : bruits, incivilités, dégradations... y compris des cas de violences verbales ou physiques.*

*La Police municipale est intervenue à de nombreuses reprises, mais cela ne semble avoir aucun impact... les mêmes faits se reproduisent encore et encore. Les incivilités ne sont évidemment pas l'apanage des SDF, et il ne s'agit pas de stigmatiser, mais un traitement « humain » du problème (par exemple la création d'un foyer ?) serait certainement utile à tout le monde.*

Exemple d'incivilité (photo prise devant le métro Pont de Levallois le 6 décembre 2024) :



Nous sommes soucieux d'apporter une réponse à la fois humaine et efficace sur le sujet des quelques SDF parfois présents sur le territoire communal.

Madame le Maire a demandé aux agents de la Police municipale d'effectuer plus régulièrement, en journée comme en soirée, des rondes et de prendre attache avec les personnes concernées, afin de les orienter vers le SAMU Social. Les équipes de la Protection Civile de Levallois-Clichy sont également informées de la présence de ces personnes afin de pouvoir prendre contact avec elles lors de leurs maraudes hebdomadaires. Nous sommes aujourd'hui en capacité de connaître le nombre et la localisation des sans-domicile fixe de Levallois dont le nombre reste heureusement faible (une dizaine de personnes).

Pour votre parfaite information, *Le Relais*, qui était autrefois dédié aux personnes sans domicile fixe et n'était pas plein, accueille désormais les femmes victimes de violence et affiche régulièrement complet. Cela est bien évidemment inquiétant mais témoigne aussi d'une réelle demande pour ce type de public vulnérable et que le choix de la Municipalité était judicieux.

### Retour des Conseillers de quartier

- *Comment s'appelle l'association en charge du Relais ?*

*Le Relais*, situé au 119 rue Anatole-France, est géré par l'association [l'Escale Solidarité Femmes](#). 5 chambres sont disponibles pour un total de 11 places.

- *Un Conseiller souhaite que l'on soit plus sévère avec les SDF causant des nuisances récurrentes pour les riverains, en particulier la nuit. Les maraudes ne jouent pas assez ce rôle. Sa résidence est soumise à des nuisances répétées.*

Madame Coville invite le Conseiller concerné à se rapprocher d'elle à ce sujet. Elle va se rendre sur place avec lui pour en savoir plus.

- *Si nous constatons qu'il y a des SDF, peut-on prévenir la Protection civile ?*

C'est une bonne idée. Ils sont formés et équipés pour prendre en charge les SDF.

- *Un Conseiller signale que les Chevaliers de l'Ordre de Malte sont également très actifs sur le terrain et mènent des actions en ce sens à Levallois.*

#### **f) Suivi des animations dans le quartier Front-de-Seine**

- **Musique en liberté**

Un concert en plein air doit être joué par les membres de l'association levalloisienne *Musique en Liberté*, qui a fait part de ses besoins et disponibilités. Un concert était prévu en décembre-janvier pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Après des échanges avec l'association *Musique en Liberté* et Michaël Lévy, qui gère les événements liés aux marchés, il a été décidé de reporter le concert au printemps, lorsque la météo sera plus clémente.

Aucun commerce du quartier n'est, en effet, en capacité d'accueillir le concert dans ses locaux. Ce dernier devra donc se faire en extérieur, sous les arcades, devant le Picard (qui a donné son accord) ou place Marie-Jeanne-Bassot au cœur du marché.

#### **Retour des Conseillers en charge de l'organisation de cet événement**

*Ils ont rencontré les représentants de l'association en septembre et novembre dernier. Ces derniers étaient déçus de ne pas pouvoir faire une prestation en intérieur, dans la Médiathèque ou dans un bar-restaurant proche de la place Pompidou, lesquels ne disposent pas de locaux assez grands pour les accueillir.*

*Ils proposent deux dates potentielles de concert : **le Samedi 17 Mai ou le Samedi 21 Juin**, jour de la Fête de la Musique. Le lieu potentiel évoqué, Place Marie-Jeanne-Bassot, leur convient.*

*Ils ont des besoins techniques assez importants qu'ils vont adresser aux Conseillers ainsi qu'à la Ville. Il faudrait également prévoir une communication de la part de la Ville.*

*Les Conseillers participeront bien évidemment à l'organisation de l'événement, à sa communication et à l'installation du stand du concert le jour J.*

Madame Coville prend bonne note de ces retours et des propositions de dates. Elle souligne, cependant, que de nombreux événements municipaux seront organisés le 21 juin, et il n'est donc pas certain que cette date puisse être retenue.

Après consultations des services, **le concert aura lieu le Samedi 17 mai.**

- **Dessinons ensemble**

Le suivi de cette animation est géré par un groupe de conseillers de quartier volontaires.

Madame Coville invite les Conseillers à se rapprocher d'elle et de l'association afin de voir ce qui peut être organisé. Elle peut notamment leur transmettre les coordonnées de cette dernière.

Il pourrait être pertinent d'organiser quelque chose de transgénérationnel et en période de beau temps, en mai ou juin par exemple.

- *Ce projet pourrait-il se faire en collaboration avec la Médiathèque ?*

C'est une bonne idée.

- **Démonstration de Capoeira**

Le suivi de cette animation est géré par un groupe de conseillers de quartier volontaires.

Madame Coville invite également les Conseillers à se rapprocher d'elle et de l'association afin de voir ce qui peut être organisé. Elle peut notamment leur transmettre les coordonnées de cette dernière, maintenant que l'association a déposé officiellement ses statuts.

Deux lieux pourraient accueillir cet événement pendant les beaux jours : les quais de Seine ou la place Pompidou.

En ce qui concerne la communication sur ces différents événements, Madame Coville invite les Conseillers à transmettre leurs éléments et demandes de communication très en amont, afin de pouvoir anticiper les demandes d'articles dans l'Info Levallois.

### 3. Questions / Réponses

- *Avez-vous des éléments sur la supposée différence de traitement entre les écoles privées et publiques dans le choix des emplacements vélos et trottinettes à Levallois, mais aussi pour la remise des diplômes ?*

La Ville en met où il est nécessaire et il n'y a aucune distinction entre les écoles privées et publiques dans le choix des emplacements. Il en est de même pour le sujet de la remise des diplômes.

- *Qu'en est-il des fuites sur les berges sur la berge du quai Charles-Pasqua ? Cela peut devenir un sujet de sécurité.*

C'est un dossier qui ne dépend normalement pas de la Ville mais de *Voies Navigables de France (VNF)*. En l'absence de réponse de leur part, nous allons sans doute prendre en charge ce dossier.

- *Quelle est la réglementation municipale en matière de feux de cheminée ? Est-il possible de faire un feu de cheminée dans Levallois si cette dernière est ramonée et que la copropriété a donné son accord ?*

Ce sujet relève du Syndic, nous vous invitons à le contacter.

- *Que devient le projet de centre commercial sous la BNP ? Il semble qu'il soit question d'installer des commerces en rez-de-chaussée.*

La BNP va réaménager le bâtiment pour accueillir leurs salariés.

- *Avez-vous des nouvelles du projet de Vasco de Gama ?*
- *Un Conseiller indique que le bâtiment a commencé à être cureté et qu'il a entendu que le projet consistera en une résidence étudiante et 1500 m<sup>2</sup> de bureaux.*

Pour toute question à ce sujet, Madame Coville invite les Conseillers à consulter le permis de construire, disponible à la *Direction de l'Urbanisme*.

- *Un Conseiller indique que le bâtiment de la PMI rue Collange va également être rénové.*
- *Un Conseiller de quartier signale que depuis que l'éclairage public est passé en lampe LED, le sentiment de sureté dans la ville s'est dégradé. Par exemple, on ne voit plus rien rue Collange. Il constate une disparité d'éclairage entre les rues. Cela peut être dangereux et créer des zones de pénombres. Il signale également avoir envoyé un mail à ce sujet à la Mairie.*

Madame Coville prend note de ce retour et va voir ce qui peut être fait dans le cadre du PPI (*Plan Pluriannuel d'Investissement*).

- *Au sujet des commerces, a-t-on des statistiques sur la fermeture des commerces versus la réouverture ?*
- *Un Conseiller signale d'ailleurs que ce sujet figure dans le rapport de la Commission Économie du CESEL.*

Nous voyons régulièrement des boutiques fermer, pour des raisons diverses. Les loyers élevés sont effectivement un enjeu de taille, sur lequel nous n'avons malheureusement pas de moyen d'agir directement. En effet, les loyers des commerces obéissent aux mêmes règles que ceux des appartements. Ils appartiennent à des propriétaires privés, qui fixent le montant des loyers demandés, de la même manière qu'un propriétaire d'un logement privé fixe le loyer demandé à son locataire, sans qu'il ne nous soit donné la possibilité d'intervenir. Il faut donc que le preneur à bail ait une solidité financière importante pour pouvoir s'y établir.

Toutefois, nous constatons, qu'en dépit de ces loyers très élevés dans certains secteurs de la ville et dans un contexte global difficile pour le commerce de proximité, lequel subit de plein fouet la concurrence directe de la vente en ligne, de plus en plus présente dans les habitudes de consommation des Français, de nouvelles boutiques continuent d'ouvrir dans Levallois. *Carré d'artistes, September, Vanessa Bruno, la Tribu, Chapon, Jeffrey Cagnes...* autant de boutiques qui ont ouvert+s à Levallois, dans le centre-ville, au cours de ces derniers mois.

Dans les faits, en 2024, ce sont ainsi 105 nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes contre 76 fermetures la même année, soit un ratio positif de 29 commerces supplémentaires à Levallois.

Par ailleurs, dans un classement réalisé par le journal *Le Parisien*, la Ville de Levallois s'est hissée à la première place du podium des *Villes gourmandes des Hauts-de-Seine*. Ce classement se base sur une analyse de l'offre en matière de commerces alimentaires et de restaurants.

Enfin, nos équipes du *Pôle Commerces, Carrières et Entreprises* accompagnent, renseignent et conseillent tous les entrepreneurs et commerçants qui souhaitent lancer un commerce à Levallois, ou trouver une nouvelle boutique pour s'agrandir, en les aidant dans leur recherche de local.

#### 4. Prochaine réunion : Mardi 13 Mai 2025

Madame Coville clôture la séance.

#### **RAPPEL !**

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.

En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.

Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

#### **CONTACT**

[conseilsdequartier@ville-levallois.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-levallois.fr)  
Service Gouvernance et Démocratie locale  
Hôtel de Ville - Place de la République  
92300 Levallois